

Manifestation pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Stop aux bâtons dans les roues ! C'est le message lancé par les Paralyvés de France et les handicapés face au problème d'accessibilité des bâtiments

Liberté, égalité, fraternité et... accessibilité. C'était pourtant l'objectif de la loi de 2005 prévoyant l'accessibilité des transports et des bâtiments en 2015 pour les personnes à mobilité réduite. Une centaine de militants de l'association des Paralyvés de France a tenu à rappeler ces engagements en manifestant devant le Palais de Justice. En effet, la proposition de loi du parlementaire Eric Doiligé amorce un recul. Il souhaite autoriser des dérogations pour les bâtiments neufs.

Une honte selon Denis Taccini, directeur Alpes-Maritimes de l'association des Paralyvés de France. « Le Palais de Justice n'est le symbole. Il n'y a pas d'accès pour les handicapés ni de panneaux de signalisation indiquant l'entrée de substitution », s'exaspère-t-il. L'éleveur prévu à cet effet « est en panne depuis 15 ans », raconte de son côté un policier.

Manifestation symbolique

Sur la question de la signalétique, il explique :



Les militants de l'association des Paralyvés de France ont monté des personnes en fauteuil roulant en haut des escaliers du Palais de Justice. (Photo S. V.)

« On ne peut rien afficher car tout le monde emprunterait cette voie par facilité ».

Du coup, la solution pour les personnes à mobilité réduite reste de demander leur chemin.

Sarkozy s'engage sur l'accueil des handicapés

Nicolas Sarkozy s'est engagé hier à faire appliquer dans son intégralité une loi de 2005 qui donne 10 ans à l'ensemble des établissements recevant du public et aux transports collectifs pour garantir leur accès à toute personne handicapée.

Lors d'une réunion avec neuf associations de personnes handicapées, le président a également promis la poursuite des efforts en faveur de l'accueil des enfants souffrant de handicaps dans les établissements scolaires.

Le président de l'Association des paralyvés de France, Jean-Marie Barbier, a déploré que seuls 15% des établissements recevant du public (ERP) avaient fait le nécessaire en matière d'accessibilité, à trois

ans et demi de l'échéance.

2000 recrutements d'AVS à l'école

Le chef de l'Etat a aussi promis que l'effort budgétaire consacré à l'accompagnement des enfants handicapés serait porté à 200 millions d'euros d'ici 2013. Plus de 214.000 jeunes handicapés ont été scolarisés en établissement ordinaire à la rentrée 2011, soit 13.000 de plus qu'en 2010 et 60% de plus qu'en 2004-2005, précise l'Elysée.

Le ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, qui a participé à la réunion, a souligné que le recrutement de 2.000 auxiliaires de vie scolaire (AVS) mieux formés et mieux payés était en cours et augmenterait chaque année.

Des personnes en fauteuil roulant ont été portées en haut des escaliers pour sensibiliser le public à ce problème. « Personne ne voit les marches, mais tout le monde voit les dépendes que notre demande oc-

casione », s'attriste Mireille Azarro, elle-même en fauteuil roulant.

Lionnel Luca a préféré manquer sa rentrée parlementaire pour apporter son soutien au mouvement. « Ne pas se mettre à

la place d'une personne à mobilité réduite est égoïste ». Avec le soutien des parlementaires des Alpes-Maritimes, il l'assure : « Les engagements seront tenus ».

SARAH VERNHES

DENIS TACCINI : JOURNÉE NATIONALE LE 27 SEPTEMBRE

Pour le directeur de l'association des Paralyvés de France (APF), on a pris beaucoup de retard au départ. Il recense encore quelques points noirs comme les gares SNCF du département, sauf à Monaco. « A Riquier, il n'y a que des marches ; à St Augustin, on ne peut pas aller d'un quai à l'autre. La seule vraie réussite, c'est le tramway et ses aménagements ». Denis Taccini regrette le peu de logements adaptés. « La prestation de compensation du handicap vient en aide partiellement pour des logements neufs mais le soutien demeure pour les logements passés. Aujourd'hui, 50 personnes handicapées motrices sont en attente d'un logement adapté dans les Alpes-Maritimes ». Le 27 septembre 2011, « nous organiserons encore une journée nationale APF "Des bâtons dans les roues" à 11h devant le palais de justice de Nice ».

P. G.

Nice matin Mardi 27.09.2011 Sur votre agenda

AUJOURD'HUI

Gastronomie

Une semaine de la gastronomie franco-russe démarre aujourd'hui au Chanteclerc, le restaurant du Negresco. Le chef Jean-Denis Rieubland sera épaulé par deux collègues moscovites, Ilija Shaliev et Aleksei Zimin. Res. : 04.93.16.64.00.

Forum emploi

Un forum sur le thème de l'emploi dans l'informatique est organisé à 14h30 au Cyberespace Klein, place Yves-Klein. Entrée libre.

Handicap

L'association des paralyvés de France organise une manifestation à 11h, devant le palais de justice, pour dénoncer l'inaccessibilité des handicapés au tribunal de grande instance.

LE PATRIOTE : 30/05 au 06/10/12

Pas de dérogation



Le mardi 27 septembre, une manifestation organisée par l'Association des Paralyvés de France s'est tenue à Nice contre la proposition de loi visant à donner des dérogations pour les aménagements de certains bâtiments. Des dérogations qui vont à l'encontre de la loi de 2005 qui oblige toute structure, existante ou nouvelle, à se doter d'un accès handicapés avant 2015. Le choix de manifester devant le palais de justice est emblématique de la ville car aucun accès handicapés n'est praticable, l'éleveur étant en panne depuis près de 15 ans. D'autres endroits importants de la ville sont dans le même cas, comme la gare Fiquier. En parallèle de la manifestation, des membres de cette association ont fait signer une pétition afin de recueillir un maximum de voix pour leur combat. Un combat que Denis Taccini, directeur départemental d'APF 06, est prêt à mener jusqu'au bout.



En 2015 tous, les transports collectifs devront garantir leur accès à toute personne handicapée.

(Photo Christian Talon)

WM 4/x/11

2011-09-28 - 11h - devant le palais de justice de Nice

www.DIRECTAZUR.COM
DIRECT AZUR 28/9/11
Nice

«D'après la loi, un bâtiment doit être obligatoirement accessible à tous et ce n'est pas le cas !»
Denis Taccini, directeur de l'Association des paralyvés de France, à l'occasion de la journée «Des bâtons dans les roues».

DIRECT-MATIN - COTE D'AZUR